

2023-21

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230526-2023_21-DE
Reçu le 31/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2023
Convocation le 17 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Nelly VAN MARLE

Étaient absents : Florence TISSANDIE VERGNE qui donne procuration à Véronique LABRANDE, Jean-Bernard BENAC qui donne procuration à Raoul DEBAR ; Chantal DELCROS, Guillaume BACCON et Benoit LAFARGUE.

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

DÉSIGNATION RÉFÉRENT(E)(S) « MOUSTIQUE TIGRE »

Monsieur le Maire informe de la nécessité de désigner un référent (e)(s) « moustique tigre » auprès de l'ARS. Ce dernier aura pour mission d'informer la population sur les bons gestes à tenir. Il sera en contact avec l'ARS qui l'informerà à l'aide de guide à diffuser aux administrés. Après consultation du Conseil Municipal, Madame Nelly VAN MARLE accepte cette fonction.

Le conseil municipal approuve :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 26 mai 2023
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 31/05/2023
Le Maire, Raoul Debar

